

quartiers2030

Contrat de ville



Appel à projets 2026

Vous êtes acteur associatif, bailleur, collectivité, établissement public...

Vous vous mobilisez pour améliorer le bien-être dans les quartiers prioritaires ?

Répondez à cet appel à projets et bénéficiez de subventions !



Dépôt des dossiers jusqu'au 07 novembre 2025

Plus d'infos : Direction Cohésion Sociale et Santé - Service Appui aux Politiques Sociales 03 21 61 50 00